

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 septembre 2022

Convocation émise le 06 septembre 2022

Présents : Jean-Pierre Renaud, Denys Bourguignat, Murielle Gaudillère, Georges Mazuir, Jennifer Commerçon, Marylène Gressard et Thierry Gillot

Absents excusé1 : Raymond Gilbertas et Antoine Estève.

Secrétaire de séance : Murielle Gaudillère

Séance ouverte à 20 heures en présence de la nouvelle secrétaire Murielle Laugère venue se présenter aux conseillers. Elle est actuellement embauchée en CDD pour 5 mois, 7 heures par semaine, le vendredi.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 5 juillet 2022

La lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 5 juillet 2022 est faite par Jean-Pierre Renaud. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

I - Délibérations :

1 - Location de la salle communale :

Mme Leschevin a demandé à louer la salle communale tous les mardis soirs de 19h à 20h pour des séances de sophrologie. Il paraît raisonnable d'établir cette location à 10€ par séance, notamment pour participation au frais de chauffage de la salle. Une forte hausse du coût de l'énergie étant prévue à partir de janvier 2023, la convention de location établie pourrait être révisée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

2 - Mission d'étude et de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des placettes du village :

Dans le cadre de ce projet (subventionné à 80%), J-Pierre Renaud propose de missionner le cabinet d'architecture « D Architecte » pour finaliser les études et prendre en compte la maîtrise d'œuvre de l'aménagement des placettes du centre Bourg et de Bierre.

Les étapes jusqu'aux travaux du projet seraient les suivantes :

- Septembre : Prise de RdV avec les différentes instances techniques (Département, géomètres...), mise à jour des plans avant la réunion publique.
- Octobre : Présentation de l'ensemble du projet mis à jour au Conseil du mois d'octobre.

- Décembre : réunion publique de présentation aux habitants du projet avec le phasage des opérations.
- Finalisation du projet suite aux remarques des habitants.
- Mise au point des dossiers d'appels d'offres pour les entreprises.
- Janvier : lancement des appels d'offres.
- Février : passation des commandes aux entreprises.
- Mars/avril : démarrage des travaux selon planification.

Cette Maîtrise d'Œuvre aura un coût de 6 600,00€ TTC.

Cette proposition est prise à l'unanimité

3 - Travaux église :

L'entreprise Géotech a rendu son diagnostic d'étude des sols concernant les désordres occasionnés par l'écartement du bas coté gauche de la nef centrale de l'église : malheureusement la problématique n'est pas d'ordre géologique mais semblerait liée à la structure même de l'église, précise J-Pierre Renaud. Le maire demande au Conseil de poursuivre les études par une analyse des charges de structures de la nef sur les bas cotés. Cette prestation pourrait être exécutée par le cabinet Rebillard de Tournus associé au bureau d'ingénierie Teco. Cette prestation pour un montant TTC de 8 500,00€ nous permettra de nous positionner par rapport à nature et la faisabilité de travaux futurs. J-Pierre Renaud déposera une demande de subvention auprès du Département pour cette nouvelle étude.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4 - Travaux à Montagny :

Le maire demande au Conseil de l'autoriser à passer commande à l'entreprise JB Buzenet pour le raccordement et le prolongement d'un réseau d'eau pluviale, ainsi que pour la création d'un nouvel espace d'entreposage des poubelles à Montagny., pour un montant TTC de 16 234,00€.

Cette opération est prévue au budget 2022.

Cette demande est adoptée à l'unanimité.

II - Mutualisation-Fusion :

5 - Démarches auprès de la Préfecture :

Une rencontre avec les services préfectoraux est prévue fin septembre 2022. Cette nouvelle réunion permettra de répondre à certains points encore ouverts, concernant notre future Commune Bonnay-Saint-Ythaire. Le maire salut l'aide et la disponibilité des

services de la Préfecture, ainsi que le travail des adjoints des deux communes permettant de résoudre en amont de la fusion un maximum de contraintes administratives.

Denys Bourguignat transmet les nouveaux codes administratifs (71042) et SIREN (200 098 622 00018) de la Commune Nouvelle, et fait part au Conseil du travail de mutualisation de la gestion des outils informatiques entre Bonnay et St-Ythaire.

6 - Compte-rendu du Comité de Pilotage :

Cette réunion a permis d'établir une nouvelle organisation et répartition des tâches des maires et adjoints, et de redéfinir les orientations des commissions municipales à compter du 1^{er} janvier 2023. Tous ces fonctionnements seront commentés lors de la prochaine réunion du conseil Commun du 5 octobre 2022.

III - Administration-Finances :

7 - Personnel communal

Si après le départ de Monsieur Didier Lefèvre, le poste de secrétaire de mairie a pu être comblé rapidement, il n'en est pas de même pour le cantonnier présumé qui ne s'est pas présenté à la convocation d'embauche, précise le 1^{er} adjoint.

IV - Commission travaux :

8 - Travaux en cours :

8.1 - Passation de commande à l'Entreprise JB Buzenet, suite à la défection de l'entreprise Dravert pour la mise en œuvre des dalles de support tables et bancs en pierre dans les zones d'aménagement des lavoirs de la communes (TTC 6 400,00€).

8.2 - Création de caniveaux d'écoulement d'eau pluviale à grilles à Vaux (route des Vignes) et Bierre (route du Vieux Chemin). Ces deux chantiers s'inscrivent dans le cadre de l'intercommunalité voirie et sont prévus au budget 2022. Montant TTC de ces travaux : 3 560€.

8.3 - Pour finaliser la mise en conformité de l'éclairage de sécurité de la salle communale l'entreprise Technifeu remplacera les blocs de secours d'ambiance, courant de ce mois de septembre, pour un montant TTC de 680€ et achat d'un nouvel aspirateur pour cette salle.

8.4 - Remplacement du chauffe-eau dans le logement communal.

8.5 - L'archivage communal a commencé : l'archiviste du Centre de Gestion s'est installée dans la petite salle de réunion pour 4 à 6 semaines.

IV - Commission Vie locale :

9 - Journée citoyenne :

Une Journée citoyenne d'entretien du petit patrimoine (cimetière, cour de la mairie, lavoirs) est envisagée samedi 22 octobre de 9h à 12h avec repas en commun.

10 - Café lecture :

Un Café-lecture avec prêt de livres est proposé par la bibliothécaire de Joncy toutes les 6 semaines à partir de jeudi 3 novembre à 14h.

11 - Marchés d'été :

Les marchés d'été semblent bien fonctionner, l'ambiance est appréciée mais il y a peu de monde à 17h, il faudrait décaler les horaires de 18h à 21h. Un marché de Noël pourrait être reconduit début décembre. Une réunion est prévue avec les producteurs à la fin du mois pour améliorer le concept de ces marchés.

V- Questions diverses :

12 - Affouage 2022 :

Il n'y a pas d'affouage prévu cette année ; à voir avec l'ONF pour 2023.

13 - Broyage :

L'opération broyage est reconduite par le Sirtom début novembre et réalisée par le CAT de Joncy dans les mêmes conditions que l'année dernière. Le dépôt des branches derrière la mairie est prévu du 17 au 31 octobre.

Comme l'an passé, nous proposerons aux habitants la prise en charge par notre cantonnier des branchages à broyer.

14 - Assainissement :

14.1 - Enquête La mairie a reçu 40 % de réponses pour l'ensemble des habitations du village, suite à l'enquête parue dans l'Appariteur N° 21 du mois de juillet 2022. Une relance va être faite auprès des habitants dans l'Appariteur du mois de Septembre.

14.2 - Compétence assainissement : le transfert de la compétence de l'assainissement à la Comcom n'interviendra qu'au 1er janvier 2024, après l'embauche d'un nouveau technicien en janvier 2023.

Fin de la séance à 23h20